

quand nous confions à des hommes le gouvernement d'autres hommes.

M. J. H. Dickey (Halifax): Les questions à l'étude au cours du présent débat, monsieur l'Orateur, sont manifestement de la plus haute importance non seulement pour la Chambre mais pour l'ensemble du Canada. Il est donc déplorable que les discours des membres de l'opposition officielle et du Crédit social présentent ces questions importantes sous un aspect aussi confus. De toute évidence, bon nombre de ces députés ne veulent pas ou ne peuvent pas se rendre compte de la gravité réelle de la situation qui se présente à nous en ce moment.

La défense du Canada, tel est en somme l'objet de la discussion. L'enjeu, c'est l'aptitude du Canada à fournir les armes, le matériel, les ouvrages et tous les moyens de défense qu'exige un réseau de défense moderne et cela, non seulement pour nous-mêmes mais aussi, en collaboration avec nos alliés, pour la défense essentielle de notre continent, ainsi qu'à fournir du matériel de guerre à nos alliés d'autres continents.

Aucun membre de l'opposition n'a prétendu que la tâche n'était pas importante. Ils ont cependant commis l'erreur de prétendre que, pour assurer l'exercice convenable de nos responsabilités à cet égard, nous portons de quelque façon atteinte aux droits du Parlement et violons la règle du droit. Que les honorables vis-à-vis sachent bien que c'est là une opinion tout à fait erronée. Ils font erreur s'ils croient que la mesure proposée constitue une menace aux institutions auxquelles nous, de ce côté-ci de la Chambre, croyons, que nous appuyons et qui nous tiennent à cœur autant qu'à eux ou à quiconque au pays. La confusion et les conséquences qui ressortent du discours du député sont presque trop nombreuses pour être mentionnées; je vais me borner à commenter celles qui me semblent revêtir une importance particulière.

Le représentant de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), qui vient de se rasseoir, nous en a fourni un parfait exemple avant de terminer son discours. Je ne saurais comprendre comment ce député et les autres peuvent dans un discours manifester la plus grande confiance envers le ministre de la Production de défense et vanter ses réalisations remarquables au pays, puis, dans le discours suivant, attaquer le même ministre et exprimer la plus vive inquiétude au sujet de ses pouvoirs et le traiter de dictateur assoiffé de pouvoir.

La première description que les députés veulent bien donner du ministre est exacte et corroborée par l'histoire. Leur seconde prétention est inexacte et réfutée par la même

[M. Churchill.]

histoire. Ils ne peuvent soutenir les deux choses en même temps. Ou bien le ministre a accompli une tâche de premier ordre envers le Canada en assumant les très lourdes responsabilités dont il a été chargé, ou bien, comme ils le soutiennent, c'est un dangereux autocrate qui essaye de socialiser le pays ou d'y centraliser les pouvoirs.

Les honorables députés peuvent jongler à loisir avec ces deux déclarations incompatibles et qui se contredisent l'une l'autre afin d'étayer leurs arguments durant le débat en cours, mais si l'on écoute et lit leurs discours, il devient évident que l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Philpott) avait raison d'affirmer l'autre jour que l'opposition s'élève contre la mesure pour le plaisir de la chose et que nous sommes en face de véritables manœuvres obstructives.

A mon sens, monsieur l'Orateur, le désaccord qui existe entre les partisans de la mesure et ses adversaires se réduit en somme à très peu de chose. On peut préciser le fondement du problème par deux petites questions. D'abord, quelles sont en réalité la nature et l'étendue des pouvoirs que renferme la loi sur la production de défense? Puis, de tels pouvoirs sont-ils vraiment nécessaires dans les circonstances actuelles? Si la réponse à cette dernière question est affirmative, nous est-il possible maintenant de prévoir le jour où ils ne le seront plus?

Examinons tout d'abord la loi sur la production de défense, tout particulièrement à la lumière de certaines critiques qu'on a formulées à son endroit, de même qu'à l'égard des pouvoirs qu'elle confère. Le premier membre de l'opposition officielle qui a pris part au débat, le député d'Eglinton (M. Fleming) a, au cours de la présente session et peut-être de bien d'autres, démontré qu'il était le champion des grands parleurs.

Une voix: Un véritable Tom Longboat.

M. Dickey: Il a été le premier à donner lecture d'un certain nombre de citations, pertinentes et non pertinentes; ses collègues ont suivi son exemple, de sorte que nous les avons vus fouiller la littérature et la poésie burlesque afin de retarder les travaux de la Chambre. Le député d'Eglinton a consigné au compte rendu un certain nombre d'articles de la loi sur la production de défense, quelques-uns en entier, d'autres en partie. J'imagine qu'il réproche ceux qu'il a cités à titre d'exemple de pouvoirs abusifs, et qu'il désapprouve d'ailleurs tout ce qu'il a lu. Apparemment, il approuve les pouvoirs dont il n'a pas donné lecture ou il les désapprouve moins que ceux qu'il a signalés. Il n'a certes rien fait pour donner l'impression contraire.